

# SAINT-MAX

*L'actualité de la ville de Saint-Max*



Belle année 2023 !



**12 | VIE ASSOCIATIVE**

Un pôle à l'écoute des associations locales !

**17 | CMEJ**

La nouvelle équipe du mandat 2022/2024

**21 | DOSSIER**

Sport dans les écoles

## Chères Maxoises, Chers Maxois,

Une nouvelle année s'ouvre à nous, avec ses bonnes et moins bonnes nouvelles, avec ses espoirs, avec des perspectives et des projets. Lors de mon **discours à la cérémonie de vœux que j'ai organisée le lundi 16 Janvier dernier, discours retranscrit sur les réseaux en live et que vous pouvez donc écouter, je suis revenu sur un certain nombre de points que je souhaite partager avec vous dans cet éditto, mais aussi dans la tribune libre en fin de bulletin comme dans la rubrique Métropole, car ils revêtent à mon sens une résonance particulière en ce début d'année.**

A l'aune de 2023, on ne peut pas ne pas évoquer l'inflation et l'augmentation des matières premières, alimentaires, le coût des travaux, tous ces éléments qui font que l'exercice budgétaire et financier est sûrement le plus difficile à conduire depuis que je suis Maire.

**Face à cela, la Commune sanctuarise le fait de ne pas toucher aux actions jeunesse ni scolaires, et de ne pas toucher aux actions seniors. De la même façon, l'inflation ne sera pas répercutée en tant que telle sur les tarifs municipaux.**

J'ai souhaité voter le Budget Primitif 2023 tôt, afin de démarrer rapidement les actions prévues, et prévoir en amont l'ensemble des opérations à mener tout au long de l'année.

En effet, sur les actions municipales et malgré les contraintes nationales, internationales et locales, la Ville de Saint-Max aura je vous le confirme, le même engagement en 2023 qu'en 2022 et avant.

**Les projets phares de la période 2023 – 2026 sont au nombre de 3 :**

### - Rénovation et Extension de l'Hôtel de ville

Ce projet s'inscrit dans un cadre volontaire et déterminant de transition écologique : un seul bâtiment au service des Maxois. Le deuxième a vocation à disparaître, acheté par la Métropole pour en faire un parking arboré et un espace de vie, ce qui avait été validé en 2019. L'ensemble des Services devrait intégrer les locaux de l'Hôtel de ville rénové en 2024 ;

### -Aménagement de la Halle sportive et scolaire Pierre et Marie Curie

Création d'un Padel, équipement très à la mode, ludique, il s'agit d'un projet qui se fait en lien avec la construction d'un mini-tennis

*Sur les actions municipales et malgré les contraintes nationales, internationales et locales, la Ville de Saint-Max aura je vous le confirme, le même engagement en 2023 qu'en 2022 et avant.*

et le réaménagement des cours de tennis existants. Cette halle ouverte et couverte est dédiée aux jeunes élèves et aux sportifs, à la jeunesse, à tous les habitants et notamment ceux du secteur Saint-Michel/Jéricho ;

### -Reconstruction du groupe scolaire Victor Hugo, à l'horizon de 3 ans

Un concours d'architecte a été lancé. Ce projet de bâtiment passif s'inscrit pour la municipalité dans une concertation avec les acteurs de l'éducation nationale, les parents d'élèves, les enfants évidemment et les partenaires institutionnels et participatifs, ainsi que les associations.

Par ailleurs, la construction de la **Résidence Parisot**, près du secteur de la Noue, va se construire : il s'agit d'une résidence sociale pour les personnes âgées, avec tout le modernisme qui va avec ce nouveau concept, en faveur de nos Seniors.



Pour terminer la cérémonie des vœux, j'ai souhaité reprendre une phrase du Philosophe Grec Sénèque : **« La vie n'est pas d'attendre que les orages passent, mais d'apprendre à danser sous la pluie ».**

Autrement dit, de nombreuses difficultés se font jour au quotidien, mais il nous appartient d'optimiser notre temps et notre énergie en anticipant et surtout en surmontant les aléas.

**Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très belle et heureuse année 2023, et surtout une excellente santé ! Prenez bien soin de vous, soyez attentifs à autrui. Nous serons heureux de nous retrouver tout au long de l'année ensemble sur des actions, des animations, des visites de quartier ou des festivités, voire des fêtes des voisins !**

Votre Maire,  
Eric PENSALFINI

## PERMANENCES DE M. LE MAIRE

Les 1er et 3ème samedis de chaque mois de 9h00 à 11h00 et sur rendez-vous au 03 83 18 32 36 les autres jours.

En cas d'absence, téléphonez au 03 83 18 32 32.

Mairie / 32, Avenue Carnot (dans la cour donnant rue de Lorraine)

## SOMMAIRE

p.2	Éditorial
p.3	Focus
p.4	Fêtes et cérémonies
p.6	Culture
p.8	Seniors et jeunes retraités
p.10	Cohésion sociale
p.11	Social/Santé
p.12	Associatif
p.15	Sécurité

p.16	Vie Économique
p.17	Éducation et petite enfance
p.20	Urbanisme
p.20	Jeunesse & Sports
p.22	Tribune Libre
p.23	État Civil
p.24	Agenda





## UN COMPOSTEUR À DISPOSITION RUE DE MAINVAUX

### DÉPOSEZ VOS DÉCHETS BIOLOGIQUES !

Depuis décembre 2021, un composteur est mis à disposition des usagers à Saint-Max, sur le parking Mainvaux. Composter lorsque l'on habite en appartement ou au sein d'une résidence collective, c'est possible !

**Pour obtenir un bio-seau, le code des cadenas et connaître les consignes d'utilisation**, merci de bien vouloir contacter les référents à l'adresse suivante : [compost.mainvaux@gmail.com](mailto:compost.mainvaux@gmail.com)

+ 03 83 91 83 56 - [dechets@grandnancy.eu](mailto:dechets@grandnancy.eu)

## RESTITUTION DE COMPOST

SAMEDI 18 MARS

La prochaine restitution de compost aura lieu le samedi 18 mars, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h sur le parking de l'Église Saint-Michel. Le stationnement sur ce parking sera interdit de 8h à 19h.



## AGENDA CULTUREL

### SORTIR À SAINT-MAX !



Depuis 2022, le Pôle Culture a mis en place un agenda culturel semestriel, à votre disposition en mairie, à la bibliothèque et en ligne sur [saint-max.fr](http://saint-max.fr) (rubrique "Culture et vie associative").

Au programme : sorties culturelles, concerts, spectacles, expositions, cinéma, rencontres... pour petits et grands !

+ <https://saint-max.fr>

## PÔLE VIE ASSOCIATIVE

### À L'ÉCOUTE DES ASSOCIATIONS MAXOISES !

Le Pôle Vie Associative est l'interface entre les services de la mairie et les associations. Il les accompagne dans leurs démarches administratives et pour leurs manifestations.

Pour vos démarches ou diffuser vos informations, contactez le Pôle Vie Associative, votre premier interlocuteur, qui pourra vous rediriger vers les services annexes (urbanisme, services techniques, communication, location de salles...).



+ 03 83 18 28 32 38 - Page 12 de ce bulletin

## HORAIRES D'OUVERTURE

La Mairie vous accueille du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 au 32 Avenue Carnot.



## ► Saint-Max • Quartiers de vie

Directeur de la publication : Eric Pensalfini

Rédaction / Mise en page : Service communication - Mathilde Crivelli

CSD Corrections

Photos / images : Service communication - Associations -

Espace Photo 54 - Flaticon - Freepik

Impression : La Nancéienne d'Impression

Dépot légal n°648 : Tous droits réservés

Contact : Hôtel de ville - 37 avenue Carnot

BP 80 109 - 54 133 Saint-Max

Tél : 03 83 18 32 32 / Fax : 03 83 18 32 37

Courriel : [contact@mairie-saint-max.fr](mailto:contact@mairie-saint-max.fr)

Site internet : [www.saint-max.fr](http://www.saint-max.fr)







DÉFILÉ DE LA SAINT-NICOLAS  
Décembre 2022



STADTKAPELLE  
DE WALLDORF



MISE EN LUMIÈRE DE LA VILLE  
Décembre 2022



MARCHÉ DE NOËL DE L'ASSOCIATION  
DE QUARTIER VIEUX-VILLAGE  
Décembre 2022





## VŒUX 2023 DE M. LE MAIRE



### VŒUX AU PERSONNEL MUNICIPAL...

Le Maire et la Directrice Générale des Services ont présenté leurs vœux au personnel communal et ont remercié chaque service pour son travail, le mercredi 11 janvier. Les élus étaient aussi présents pour ce rendez-vous convivial. L'accent a été mis sur les projets à venir, les travaux de l'Hôtel de Ville, la Halle sportive et scolaire Pierre et Marie Curie (tennis) ainsi que la reconstruction du Groupe Scolaire Victor Hugo.



### ...ET VŒUX AU MONDE ASSOCIATIF, ACTEURS ÉCONOMIQUES & PERSONNALITÉS

Une magnifique cérémonie animée par Monsieur le Maire, en présence du C.M.E.J, des adjoints et conseillers municipaux, et une ouverture mise en musique par l'APEM. Lorette MASSON, présidente du CMEJ a lu son discours, suivi de celui de la Directrice Générale des Services. Monsieur le Maire a ensuite présenté les réalisations de 2022 et surtout les projets de 2023 (**discours disponible sur la page facebook [f "Ville de Saint-Max Officiel"](#)**).

Mohamed BELGASMI a été mis à l'honneur pour souligner son acte de bravoure en faveur d'une adolescente début janvier 2023.



## AGENDA



### CARNAVAL DES ENFANTS MERCREDI 22 FÉVRIER

#### Maquillage à 12h30

📍 Espace Victor Hugo.

#### Départ du défilé à 13h15

📍 Foyer Culturel Gérard Léonard.

Le défilé se rendra à l'Esplanade du Château pour le goûter offert par la municipalité et pour brûler la mascotte Monsieur Carnaval.

> Bulletin d'inscription p. 13 ou en ligne sur [www.saint.max.fr](http://www.saint.max.fr)



### FÊTE FORAINE DU 11 AU 22 MARS

Mer.- Sam.- Dim. | 14h > 20h

Lun.- Mar.- Jeu.- Ven. | 16h30 > 19h

📍 Place de l'Europe

#### Jean-François MIDON

Adjoint délégué aux finances et ressources humaines, au développement économique et au soutien aux commerces et à l'artisanat, à l'emploi, aux fêtes et animations, à la qualité du service public.







CONTES SUR LE CYBERHARCÈLEMENT | 18.11.2022

PRIX SORCIÈRE 2022 AVEC EVA OFFREDO | 23.11.2022



VERNISSAGE ARTYGO | 24.11.2022

SPECTACLE SPITIMOU | 10.12.2022



MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE | 03.12.2022

## ENQUÊTE USAGERS LE BILAN



Les agents de la bibliothèque ont décidé de mener une enquête auprès des visiteurs de la bibliothèque pour connaître leurs avis et propositions pour améliorer les offres.

### CE QUE LES LECTEURS ONT DEMANDÉ :

- > Mettre des post-it sur les livres pour pouvoir y mettre une critique ;
- > Avoir plus d'espace de travail, de lecture, plus de calme dans certains espaces ;
- > Diversifier et moderniser les documentaires (notamment les loisirs créatifs, l'accompagnement petite enfance) ;
- > Mettre en valeur l'espace petite enfance et le Fond Lorrain ;
- > Emprunter des jeux de société ;
- > Avoir une ludothèque proche de la médiathèque ;
- > Avoir une offre de Jeux Vidéo ;
- > Obtenir un espace cosy pour enfant, plus de poufs et de coussins dans l'espace dédié aux enfants ;
- > Améliorer l'éclairage (notamment au 3ème étage) ;
- > Plus de choix de DVD/Blu-Ray ;
- > Se réabonner au journal le Monde ;
- > Obtenir plus de mangas, de Mortelle Adèle, plus d'ouvrages ; sur le football, les chats, les chevaux et les voitures ;
- > Disposer de plus de supports numériques comme des tablettes.

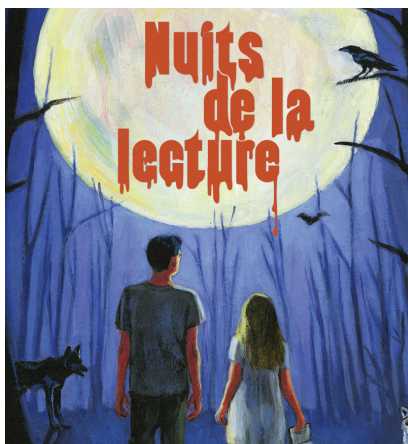
### CE QUE LA BIBLIOTHÈQUE A FAIT DEPUIS :

- > Réaménagement du 3ème étage pour revaloriser le Fonds lorrain ;
- > Déplacement d'étagères dans l'objectif de bénéficier de plus d'espace (pour travailler ou lire) ;
- > Achat de nouveaux mangas ;
- > Mise en place de marque-pages pour y glisser une critique d'un livre et la partager avec les autres lecteurs ;
- > Réabonnement au quotidien Le Monde en 2023 ;
- > Achat de poufs pour le 2ème étage ;
- > Investissement de tablettes numériques ;
- > Valorisation des documentaires jeunesse sur certaines thématiques.

**Merci pour votre participation et n'hésitez pas à nous faire d'autres suggestions !**



# PROGRAMME CULTUREL



## LES NUITS DE LA LECTURE 2023

VENDREDI 27 JANVIER À 20H

Restitution de la résidence d'auteur Antoine Mouton dans le quartier Saint-Michel Jéricho.

Mise en scène par la compagnie Melocoton dans le cadre de POEMA (Festival des poésies d'aujourd'hui).

Château Centre Culturel Salle Choltus.

Public ado-adultes.

Sur inscription au 03 83 33 28 42 ou par mail [mediatheque@mairie-saint-max](mailto:mediatheque@mairie-saint-max).



### À DÉCOUVRIR

## MIEUX ÉCRIRE POUR MIEUX RÉUSSIR

SAMEDI 11 MARS DE 10H À 12H

Un graphothérapeute, M. Claudel, sera présent à la bibliothèque le samedi 11 mars de 10h à 12h, pour donner des conseils et astuces sur l'écriture et la motricité fine aux enfants (à partir de 5 ans) et aux parents. Parallèlement, la bibliothèque vous présentera ses collections dédiées à l'aide à l'apprentissage de la lecture (des livres pour aider les personnes dyslexiques, dysorthographiques notamment).

## EXPOSITIONS

### "ÇA COULE DE SOURCE"

Du 19 janvier au 4 février

📍 Bibliothèque :

Exposition des photographies du dernier concours de la bibliothèque.

### "NATURE ABSTRAITE : ÉCORCES, GLACE ET PIERRES"

Par Myriam WETZSTEIN

Du 26 janvier au 19 février

📍 Château Centre Culturel du jeudi au dimanche de 14h30 à 18h.



**Catherine VIEUX-MELCHIOR**

Adjointe déléguée à l'action culturelle, aux événements culturels, aux relations internationales et associations patriotiques.



## AGENDA CULTUREL

1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2023

RETROUVEZ L'AGENDA CULTUREL EN LIGNE SUR [SAINT-MAX.FR](http://SAINT-MAX.FR), OU AU FORMAT PAPIER DISPONIBLE EN MAIRIE, OU À LA BIBLIOTHÈQUE.

Programme de janvier à juin 2023 avec des expositions, spectacles, concerts, rencontres, ateliers etc...

## FIN D'ANNÉE FESTIVE POUR NOS AÎNÉS !

### REPAS DES SENIORS

En novembre dernier, dans le cadre des fêtes de fin d'année, le Pôle Seniors a organisé ses repas de l'avent. Les repas ont réuni environ 300 convives. Les seniors de plus de 75 ans qui n'avaient pas pu se rendre aux repas ont pu récupérer leur boîte douceurs lors de permanences au Foyer Culturel Gérard Léonard, du 28 novembre au 3 décembre. Les boîtes douceurs étaient à disposition au Pôle Seniors de la Mairie au 32 av. Carnot.



### GOÛTERS DANS LES MAISONS DE RETRAITES

En décembre, des goûters offerts par la Ville, avec une distribution de boîtes douceurs et une animation intergénérationnelle ont eu lieu au Clos Pré et à l'Hotel Club. Une distribution de boîtes douceurs s'est déroulée également au foyer "Eau Vive".



## À VOS AGENDAS !

### GOÛTER DE PRINTEMPS

**Mardi 28 mars | 14h**

Foyer Culturel Gérard Léonard.

Inscriptions du 13/03 au 24/03. Uniquement les matins (8h > 12h) au Pôle Seniors 32 av. Carnot.

### SÉJOUR VACANCES GRAND ÂGE

**La Bolle (Saint-Dié) | Du 20/08 au 26/08**

**Réunion d'information le mercredi 1er février**

**14H30 à l'Espace Victor Hugo.**

Renseignements au Pôle Seniors.



© la-bolle.fr



## INFOS PRATIQUE



### Le P'tit Max, service de transport pour les seniors

Allez faire vos courses de confort moyennant 3 € l'aller-retour. Prise en charge et retour au domicile. Inscription au Pôle Seniors ou au 03 83 18 28 85 selon les disponibilités. Des bénévoles sont à disposition et vous accompagnent pour faire vos courses.

Renseignements et inscriptions au moins 48h à l'avance



### Prêt de livres

La Bibliothèque-Médiathèque de SAINT-MAX propose le prêt de livres aux seniors ayant des difficultés pour se déplacer (portage des livres à domicile). Renseignements auprès de la Bibliothèque au 03 83 33 28 42. 2 avenue Carnot.

# ACTUALITÉS DE L'O.M.G.A.

## OFFICE MUNICIPAL DE SOLIDARITÉ AU GRAND ÂGE

VOS RÉSERVATIONS POUR VOS VACANCES d'ETE 2023.  
A ce jour, il reste quelques places disponibles dans les deux séjours "Seniors en vacances" ANCV, organisés par l'OMGA en 2023.



**VOYAGE EN NORMANDIE** | COLLEVILLE SUR MER (14)

**Du 27 mai au 03 juin 2023**

Séjour d'une semaine en bordure de plage avec un programme varié d'activités et d'excursions .



**VOYAGE EN CORSE** | BELGODÈRE (HAUTE CORSE)

**Du 08 septembre au 17 septembre 2023**

Séjour d'une semaine en Haute Corse, en bordure de mer.

Nombreuses activités et excursions sur place. Transport en bus et en ferry.

+ Renseignements et réservations  
Marie Christine CAMUS 06 81 90 45 72

## CARTE PART'ÂGES

Venez rejoindre nos 275 personnes déjà adhérentes de la **Carte Part'âges pour profiter d'activités adaptées et dédiées aux Seniors**, d'un accès aux salles de quartier et d'avantages auprès des commerçants maxois partenaires, tout au long de l'année !

Inscriptions uniquement les matins de 8h à 12h au Pôle Seniors 32 Avenue Carnot. N'oubliez pas vos certificats médicaux pour les inscriptions !



**Christine HINSINGER**

Adjointe déléguée aux seniors, à l'intergénérationnel et aux personnes handicapées



## ACTIONS SOLIDAIRES DE FIN D'ANNÉE

**Plusieurs actions ont été menées, pour les familles bénéficiaires du CCAS, à l'occasion des fêtes de fin d'année.**

Le service a coordonné un après-midi animé pour les enfants et les membres du CMEJ. Ces derniers ont pu bénéficier d'une séance de cinéma au "Royal" à Saint-Max, suivie d'un spectacle par Pépito Circus et la venue du Père Noël pour une distribution de friandises.

Une distribution de produits festifs aux bénéficiaires de l'Épicerie "Trait d'Union Maxois" a été organisée et enfin, un goûter festif et spectacle cabaret, offerts aux familles bénéficiaires du CCAS, en compagnie des élus.



**Marie-Josée DAVANZO**

Adjointe déléguée à la cohésion sociale, aux solidarités, aux affaires sociales.

## VÉTIMAX FRIPERIE SOLIDAIRE

**Vetimax, friperie solidaire, est ouvert tous les mardis de 14h à 17h.** Vêtements, chaussures et accessoires, pour adultes et enfants ! Venez faire de bonnes affaires. Ouvert à tous !

### BRADERIE D'HIVER LE MARDI 7 FÉVRIER DE 14H À 17H !

Vetimax brade ses prix le 7 février. Les bénévoles seront présentes pour accueillir les visiteurs et les aiguiller. L'occasion de faire de bonnes affaires avec des prix très bas pour la collection hiver, de saison !

📍 **Vétimax : 2 rue de la Noue, Bât. les Oliviers, Saint-Max**







## LA RÉALITÉ VIRTUELLE POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

SENSIBILISATION SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS

Dans le cadre de la campagne sur la Lutte contre les Violences faites aux femmes, une opération de sensibilisation à destination aux agents de la commune s'est déroulée en novembre. 25 agents ont pu bénéficier, dans le cadre d'un plan d'action mené par la Métropole, d'une animation de sensibilisation à travers la réalité virtuelle.

La réalité virtuelle permet au spectateur de se mettre tour à tour dans la peau du conjoint violent, de sa compagne et de leur petit garçon. Un renversement des points de vue dont le but est de susciter, chez l'auteur de violences conjugales, de l'empathie pour sa victime et par ce biais, une prise de conscience.

## DE NOUVEAUX DÉFIBRILLATEURS

LA COMMUNE A INVESTI 23 200 € DANS 14 NOUVEAUX DÉFIBRILLATEURS AFIN D'ÉQUIPER LES ÉCOLES ET DE RENOUEVER LES ANCIENS DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX.



En 2022, la commune a investi 23 200 € dans 14 nouveaux défibrillateurs, afin d'équiper les écoles mais aussi de renouveler les anciens appareils dans les bâtiments communaux recevant du public. Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un appareil qui évalue le rythme cardiaque de la victime et délivre un choc électrique au cœur si un rythme anormal est détecté. Ces nouveaux défibrillateurs seront installés au début de l'année 2023 et seront géolocalisables via deux applications, pour permettre à toute personne de pouvoir y avoir accès en cas de nécessité.

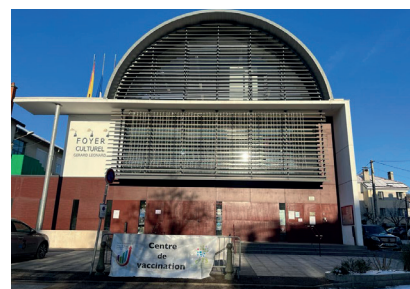
Cet investissement a permis également de renouveler les 5 défibrillateurs mis à disposition des

Sauveteurs Volontaires de Proximité de Saint-Max.

**Ce réseau de bénévoles agit dans notre commune en lien avec l'association Grand Nancy Défib, il assure une veille permanente sur nos concitoyens et peut intervenir en cas d'alerte en lien avec le SAMU.**

Nous avons pu leur remettre ces nouveaux équipements le 28 novembre dernier. Les SVP sont présents dans de nombreuses manifestations à Saint Max pour sensibiliser à l'utilisation des défibrillateurs. N'hésitez pas à aller à leur rencontre et vous informer, cela peut sauver des vies !

## UNE CAMPAGNE DE VACCINATION EN DÉCEMBRE



Un centre de vaccination a ouvert exceptionnellement avant les fêtes de fin d'année au Foyer Culture Gérard Léonard.

L'opération spéciale a eu lieu du 15 au 18 décembre à Nancy et Saint-Max, où plus de 600 personnes se sont fait vacciner (350 à Nancy et 277 à Saint-Max).



**Marie-Line RUBINI**

Conseillère déléguée à la santé, aux actions de prévention santé, à la direction des publics fragilisés, aux solidarités.



## LE PÔLE VIE ASSOCIATIVE

À L'ÉCOUTE DES ASSOCIATIONS MAXOISES

**La Ville de Saint-Max, riche de ses 120 associations, accompagne leur développement et favorise l'engagement de tous.**

Le Pôle Vie Associative est l'interface entre les services de la mairie et les associations. Il les accompagne les associations dans leurs démarches administratives et pour leurs manifestations. Pour vos démarches ou pour diffuser vos informations, contactez le Pôle Vie Associative, votre premier interlocuteur, qui pourra vous rediriger vers les services annexes (urbanisme, services techniques, communication, location de salles...).



**Philippe COURRIER** est responsable du pôle Vie Associative et se tient à votre disposition pour vos démarches.

+ 03 83 18 32 38  
philippe.courrier@mairie-saint-max.fr

### Quels sont les avantages à contacter le Pôle Vie Associative ?

- > **Mise à disposition** de dossiers de demande de subventions et accompagnement ;
- > **Calcul des concours et valorisation des matériels et équipements municipaux mis à disposition ;**
- > **Communication**, visibilité supplémentaire : répertorié sur le site internet, articles de presse, réseaux sociaux, bulletin municipal...

### Concernant les dossiers de demande de subventions ?

Les documents à télécharger par les associations afin de réaliser une demande de subvention auprès des services de la ville de Saint-Max sont disponibles et téléchargeables en ligne sur [www.saint-max.fr](http://www.saint-max.fr) > Culture et Vie Associative > Documentation pour les associations. Vous y retrouvez également les mesures à respecter lors de vos manifestations.



**À chaque changement (bureau, numéro de téléphone, statut, présidence, adresse etc...) n'hésitez pas à le faire le savoir au Pôle Vie Associative afin de faciliter toutes vos démarches !**

## LE DRESSING DES FILOUS

**Samedi 11 mars | 9h > 17h**

**Espace Victor Hugo**

Bourse aux vêtements et accessoires pour enfants de 0 à 12 ans. Entrée libre.  
*Vous souhaitez vendre des vêtements pour enfants, du matériel de puériculture ou des jeux et jouets en bon état ? Inscrivez-vous au "Dressing des Filous", via le coupon joint à ce bulletin.*



+ Dressing des filous : 06 13 41 05 21



Office municipal solidarité intergénérationnel

## "SAINT-MAX CRÉAS"

**Dimanche 12 mars | 10h > 18h**

**Foyer Culturel Gérard Léonard**

Le premier salon des créateurs organisé par l'Office Municipal Solidarité Intergénérationnelle (OMSI).

+ **OMSI Présidente : 06 50 97 97 60**





# Le Dressing des Filous 0-12 ans

Vêtements enfants

Jeux et jouets

Matériel de puériculture

ENTRÉE LIBRE ✂

**Samedi 11 mars 2023 - 9h > 17h**

**ESPACE VICTOR HUGO—SAINT MAX**

*Ville de Saint-Max*

## CARNAVAL DES ENFANTS MERCREDI 22 FÉVRIER 2023

DÈS 12H30 POUR LE MAQUILLAGE - ESPACE VICTOR HUGO  
DÉPART À 13H15 - FOYER CULTUREL GÉRARD LÉONARD

*Défilé - Monsieur Carnaval, animations et goûter*

BULLETIN À RETOURNER EN MAIRIE





# BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Nombre d'enfant(s) \_\_\_\_\_

Prénom et âge des enfants \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_

Mail \_\_\_\_\_

Sera présent au : *Maquillage*  *Défilé*  *Les deux*

**BULLETIN À RETOURNER AVANT LE 17 FÉVRIER 2023**

MAIRIE DE SAINT-MAX - PÔLE ANIMATIONS

32 AVENUE CARNOT - 54130 SAINT-MAX

TEL 0383183238 - CONTACT@MAIRIE-SAINT-MAX.FR



INSCRIPTION EN LIGNE SUR LE SITE : SAINT-MAX.FR

# Bulletin de participation

**Je soussigné(e),**

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

CP: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

Tél: \_\_\_\_\_ Email: \_\_\_\_\_

**Déclare sur l'honneur:**

- de ne pas être commerçant(e)
- de ne vendre que des objets personnels (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de ne pas vendre d'alimentation.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature

Pour renseignements : 06.13.41.05.21 / [muriel.colin22@sfr.fr](mailto:muriel.colin22@sfr.fr)

Bulletin à retourner au 70 clos Jules Ferry pavillon 3

54130 Saint-Max

**Joindre le règlement de 10 €.**

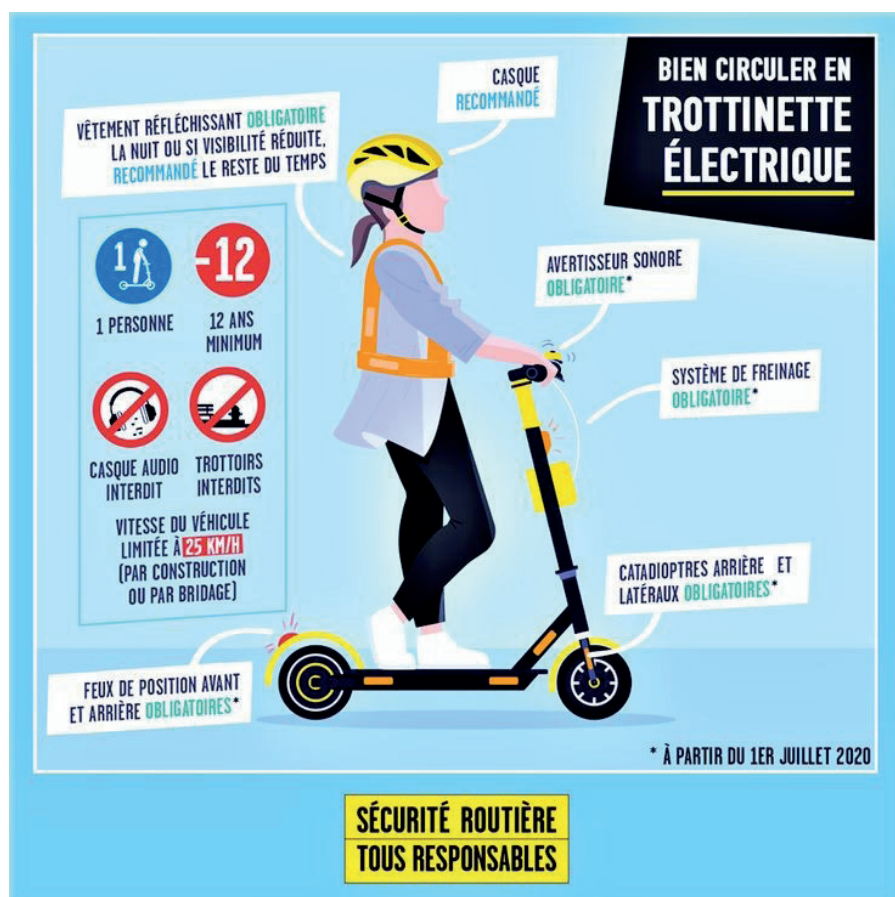
Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra à son registre.





## CODE DE LA ROUTE

LES « 2 » ROUES N'ONT PAS LE DROIT DE TOUT !



## CONNAISSEZ-VOUS LE PANNEAU M12 ?

**Ce panneau permet aux cyclistes de passer au feu rouge en prenant certaines précautions.**







Outre le double sens cyclable, une autre spécificité du Code de la route, au rayon vélo, est incarnée par ces panneaux appelés "M12", ou "cédez-le-passage cycliste". Installés sous certains feux tricolores, mais encore trop méconnus des automobilistes et motocyclistes, ils permettent aux vélos de passer au feu rouge (pour aller tout droit ou à droite selon la configuration des lieux) sous certaines conditions.

Le code de la route est clair : "lorsque le signal lumineux impose l'arrêt, un panneau de type M12 autorise les cyclistes à franchir la ligne d'arrêt du feu pour emprunter la direction indiquée par la flèche, en respectant la priorité accordée aux autres usagers".

Un utilisateur de rollers, skateboard ou trottinette (**sans moteur**) est considéré comme un piéton et doit rouler sur le trottoir. Les engins de déplacements **électriques** (trottinette électrique, hoverboard, gyropode, monoroue, cyclomobile léger) **doivent circuler sur la piste cyclable** lorsqu'elle existe. Les vélos doivent circuler sur la chaussée ou sur la piste cyclable (s'il y en a une).

### Quelles règles pour circuler ?

Si vous utilisez régulièrement un engin de déplacement personnel (EDP) voici les informations à connaître :

-  être âgé d'au moins 12 ans ;
-  ne pas transporter un autre passager ;
-  ne pas circuler sur le trottoir ;
-  ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 25km/h ;
-  circuler sur les pistes et bandes cyclables ou s'il n'y en a pas, sur la route ;
-  de nuit ou lorsque la visibilité n'est pas suffisante, porter un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant.

Michel THEVENOT  
Adjoint délégué à l'Habitat et à la Politique de la Ville, à la Requalification du logement privé, à la Sécurité et la Prévention routière et piétonne.







## BOULANGERIE

### LA MAISON BRAQUEHAIS

La Maison Braquehais a ouvert sa 5<sup>ème</sup> boulangerie à Saint-Max. Des produits 100% maison et une baguette bio à découvrir !

Implantée depuis 1989 à Frouard, la Maison Braquehais s'est développée depuis, et à ouvert sa 5<sup>ème</sup> boulangerie à Saint-Max, en septembre dernier. Sur place : un boulanger, deux vendeuses et une alternante, dans cette entreprise qui compte désormais 38 personnes, chapeautées par Thibaut SERBY, gérant, Kévin DIEMUNSCH, directeur opérationnel et Cyrille HENRION, chef de production



en pâtisserie.

**Installée au 99 avenue Carnot, la Maison Braquehais propose de la boulangerie et de la viennoiserie, fabriquées sur place, une réalisation 100% fait-maison. Elle propose aussi une baguette bio.**

La pâtisserie est réalisée de nuit au laboratoire central et est apportée chaque matin par la vendeuse à la boutique. Sur place, du snacking avec des sandwiches et des salades.

La Maison Braquehais propose des produits qui suivent l'actualité (par exemple : l'éclair à la framboise à l'occasion d'octobre rose).



#### Maison Braquehais

99 avenue Carnot à Saint-Max  
03 83 25 24 99

Du lundi au dimanche 6h45 > 19h45 - Fermé le jeudi

[f](#) Maison Braquehais - Artisan Boulanger Pâtissier [@](#) maison.braquehais

## SUPERETTE

### CARREFOUR EXPRESS

La superette Carrefour Express s'est installée avenue Carnot

Mohamed DIALLO, gérant et propriétaire de Carrefour Express rue Alexandre 1<sup>er</sup>, a ouvert son second magasin. Cette fois, il est gérant et locataire au 11 avenue Carnot, à la place de la pharmacie.

Depuis fin novembre, l'équipe du magasin est composée de trois personnes : deux en 35 heures et un en 30 heures. Elle accueille les clients dans 85 m<sup>2</sup>, avec 2500 références.

L'équipe tient à satisfaire ses clients en adaptant les produits à

leurs besoins ; elle a déjà ajouté une centaine de références pour répondre à la demande et coller au plus près à la population du quartier.

**En plus de l'épicerie, du frais, des surgelés, de l'entretien et de tous les classiques, Mohamed propose des fruits et légumes frais... et même des fleurs.**

#### Carrefour Express

11 avenue Carnot à Saint-Max

Du lundi au samedi de 7h à 21h et le dimanche de 9h à 13h



Un accueil souriant avec Mohamed, Amaury et Alexis



# CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES

## MANDAT 2022 - 2024 : LES NOUVEAUX JEUNES ÉLUS EN PLACE

La première séance plénière du nouveau mandat du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ), s'est tenue à l'Espace Victor Hugo le 10 décembre. Le CMEJ a été nouvellement élu pour une durée de 2 ans, de novembre 2022 à novembre 2024.



Le CMEJ est composé de 17 élus scolaires CM1 et CM2, 4 par écoles, sauf pour Curie 5 élus en raison d'une égalité de votes pour le 4ème poste, ainsi que 7 élus jeunes, collège et lycée, dont 6 renouvellements et 1 nouvel élu.

Le conseil municipal s'est déroulé en présence de M. le Maire, des adjoints, des conseillers municipaux et de l'équipe qui encadre le CMEJ.

Deux nouveaux animateurs intègrent l'équipe, Léa RUBECK, pour la commission jeunes, qui travaillera à une meilleure prise en compte de la parole des jeunes ados, et Grégory GONZALEZ, pour la commission Culture, Sports et Loisirs. Quentin MENTREL se chargera à nouveau de la commission Solidarité, Environnement et Citoyenneté. Les jeunes ont pu se répartir dans les commissions en fonction de leurs appétences et des projets qu'ils souhaitent défendre et mettre en oeuvre.

Les jeunes élus savent, dès à présent,

qu'ils seront tenus d'être présents lors de cérémonies patriotiques et de leurs conseils municipaux qui ont lieu 2 à 3 fois par an.

Les 24 élus ont reçu leur écharpe officielle, un diplôme et un livret citoyen "À la découverte de la commune". L'objectif est d'être présent dans la Ville et de mettre en oeuvre des projets innovants, en partenariat avec les habitants.



M. le Maire, Elisa SABANOVIC (Vice-Présidente), Lorette MASSON (Présidente) et Jules ARNOUX (Vice-Président)

### COMPOSITION DU CMEJ 2022/2024

#### Pour les scolaires

- > Magdoline ARMBRUSTER
- > Ellya BARBIER
- > Gaspard BOHLINGER
- > Juliette CHEF
- > Mélissa CORVINA
- > Léana FREXES
- > Raquel GARCIA
- > Arsène GAUTHIER
- > Blandine HALKETT
- > Luis KOHLER
- > Titouan MALIVERNEY
- > Ethan OFLAR
- > Elisa SABANOVIC (Vice-Présidente)
- > Clémence SARDINHA
- > Eléa THIEBAUT HENOCQ
- > Baptiste VALLOIS
- > Emmie WUJCZAK

#### Pour les jeunes

- > Jules ARNOUX (Vice-Président)
- > Anissa BENDEIF
- > Camilia BETTAHAR
- > Kelya GARNIER
- > Româissa HAFDALLAH
- > Lorette MASSON (Présidente)
- > Eda YILMAZ





CRÈCHE FRIMOUSSE  
Décembre 2022



Ô COMME 3 POMMES  
Décembre 2022



RELAIS PETITE ENFANCE  
Décembre 2022





## L'ÉCOLE MUNICIPALE

### NOUVEAUTÉ POUR LES JEUNES DE 9 À 12 ANS

À titre expérimental, la Ville de Saint-Max met en place, pendant les temps périscolaires du mercredi, ses deux premières "Ecoles Municipales" :



ÉCOLE MUNICIPALE DES ARTS

### L'ÉCOLE MUNICIPALE DES ARTS

Un lieu d'échanges et de rencontres artistiques où chaque jeune est invité à s'initier aux Arts grâce à une programmation accessible, variée et dynamique !

**Objectif :** la création d'un puzzle géant à travers différentes techniques

**Tous les mercredis - 18 janvier > 12 avril** (hors vacances scolaires)  
**13h30 > 15h30** - Périscolaire Jules Ferry - 1er étage  
**Pour les 9-12 ans**

Encadrée par **Guilaine MARTIN** qui a récemment intégré le Pôle des Affaires Scolaires, animatrice périscolaire et autodidacte :  
*Guilaine peint depuis 30 ans !*



ÉCOLE MUNICIPALE DE CUISINE

### L'ÉCOLE MUNICIPALE DE CUISINE

Un lieu d'échanges et de découverte du goût à travers les recettes du chef, où chaque jeune est invité à cuisiner des recettes santé, à découvrir les saveurs sucrées – salées et à développer son autonomie.

**Objectif :** réalisation de recettes accessibles (tiramisu au café, cake au poulet, quiche lorraine, trio de légumes farcis etc.)

**Tous les mercredis - 18 janvier > 12 avril** (hors vacances scolaires)  
**10h > 12h ou 13h30 > 15h30** - Restaurant scolaire Victor Hugo  
**Pour les 9-12 ans**

Les ateliers sont proposés par **Guillaume COLLIAUX**, Responsable du restaurant scolaire Victor Hugo. Avec ses 22 années d'expérience, Guillaume souhaite transmettre sa passion et stimuler la créativité des enfants.



### COMMENT INSCRIRE VOS ENFANTS AUX ATELIERS ?

Sur le kiosque famille

+ 03 83 18 28 88 - [kids@mairie-saint-max.fr](mailto:kids@mairie-saint-max.fr)



### Béatrice BAUER

Adjointe aux affaires scolaires, aux activités et loisirs périscolaires, à la petite enfance et à l'éducation, au Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ).



## INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2023

Vous pouvez inscrire votre enfant à l'école maternelle publique dès l'année de ses 3 ans (votre enfant aura 3 ans en 2023).

Nos équipes auront le plaisir de vous recevoir et de répondre à toutes vos questions du lundi 27 février au samedi 29 avril 2023 (pas de prise de RDV nécessaire).

### DANS QUELS CAS S'INSCRIRE ?

- > Il entre en petite section de maternelle (enfants nés en 2020) ;
- > Il entre en CP (attention ! Pensez à vérifier la carte scolaire) ;
- > Suite à votre déménagement.

*Tout changement d'école nécessite une inscription auprès des services de la mairie.*

### OÙ S'INSCRIRE ?

Via le kiosque famille (KIDS), service d'inscription en ligne <http://famille.saint-max.fr> [kids@mairie-saint-max.fr](mailto:kids@mairie-saint-max.fr)

### RAPPEL

Les inscriptions aux différents services périscolaires (accueil périscolaire matin et/ou soir, restauration scolaire, "Révisons nos leçons" et accueil du mercredi) sont obligatoires à chaque rentrée scolaire.

**Une question ? contactez le service  
[KIDS@mairie-saint-max.fr](mailto:KIDS@mairie-saint-max.fr) ou par  
téléphone au 03 83 18 28 88**





ACTIVITÉS JEUNESSE  
Décembre 2022



ACCUEIL DE LOISIRS  
Décembre 2022



CHANTIERS JEUNES  
Décembre 2022





DOSSIER

## SPORT À L'ÉCOLE

### ENCOURAGER L'ÉDUCATION SPORTIVE

Francis LADENT  
Adjoint délégué aux Sports, aux  
Manifestations sportives, aux équi-  
pements sportifs et aux actions en  
direction de la jeunesse.



Depuis une quinzaine d'années, Saint-Max organise des sessions "Sport à l'école". L'objectif est de proposer des exercices physiques lors des temps scolaires.

Encourageant l'éducation sportive au sein des écoles, le Pôle Jeunesse et Sports contribue à changer l'image de celles-ci aux yeux des jeunes, ainsi que leur sentiment d'appartenance à l'établissement. Le sport à l'école peut influencer positivement leur persévérance scolaire et les protéger du décrochage.

Pratiquer une activité physique dès le plus jeune âge et tout au long de la vie est essentiel.

La régularité d'une activité sportive améliore le développement des capacités motrices et la pratique physique, sportive et artistique. Elle contribue à l'éducation à la santé, en permettant aux élèves de mieux connaître leur corps, et à l'éducation à la sécurité, par des prises de risques contrôlées. Elle éduque à la responsabilité et à l'autonomie, en faisant accéder les élèves à des valeurs morales et sociales, telles que le respect de règles, le respect de soi-même et d'autrui.

La commune propose des séances d'une heure.

**Saint-Max est l'une des rares communes de l'agglomération à intégrer ce programme** composé de 6 cycles de 2 mois chacun (parcours athlétique, sports collectifs, badminton, parcours gymnique & accro-sport, tir à l'arc, tournois). Depuis 2022, le 3ème trimestre est spécial, en faisant participer les associations sportives locales originales pour le milieu scolaire (karaté, hockey en salle etc...).



*Raphaël MANGIN, éducateur sportif de la Ville, participe pleinement à la préservation de la santé et à l'intégrité physique des élèves.*



## INSCRIPTIONS

### ACTIVITÉS JEUNESSE

Inscriptions aux activités et accueil de loisirs à partir du 2 février 2023 via le kiosque famille.

Programme disponible sur le site internet dès le 27 janvier. L'accueil de loisirs se déroulera à l'école Pierre et Marie Curie.

## LUDOMAX

13 > 17 février

Château Centre Culturel  
Salle Choltus - 2 av. Carnot

+ [saint-max.fr](http://saint-max.fr) > Votre Ville  
> Jeunesse et Sports

## LISTE "@VENIR SAINT-MAX ENSEMBLE "

Lors de la cérémonie de vœux, retranscrite sur les réseaux en live et que vous pouvez donc écouter, j'ai eu l'occasion de passer plusieurs messages au Président de la Métropole qui était présent.

J'ai tout d'abord évoqué le tram qui va s'arrêter le 12 Mars prochain selon la Métropole ; nous aurons des bus de substitution en attendant l'arrivée du trolley en 2024. Depuis 2001, nous avons tellement l'habitude de notre « bon vieux tram »... néanmoins le temps était venu de changer de mode de déplacement car il était devenu obsolète. Ce ne sera finalement pas un nouveau tram mais un trolley.

Quoi qu'il en soit, 2 scénarios complémentaires m'avaient été promis en 2019, et j'entends qu'ils se poursuivent dans le cadre de la continuité Républicaine. Il s'agit du réaménagement de la Place Barrois, qui va avec la suppression de l'arrêt de tram et bus sur cette place, au profit d'un arrêt « Mairie » et d'un arrêt « Poste - magasin Match », donc 2 arrêts au lieu de 3.

Si cette restructuration urbaine est bien actée, et que nous travaillons sur les différentes esquisses, l'autre projet qui attend sa concrétisation est le rachat des terrains de la mairie dite « annexe » et de ses dépendances, qui doivent être remplacées par un parking arboré et couplé avec un espace de vie de cœur de ville.

Saint-Max aura donc sa ligne structurante selon le Président de la Métropole, mais qu'en est-il du rachat des terrains mairie ? J'ai demandé au Président qu'il honore sa promesse. Nous serons attentifs aux suites données bien évidemment.

La pépite « Nancy Thermal » initiée par André Rossinot, précurseur visionnaire et audacieux, qui a ressorti cette idée datant de bien longtemps, devrait être opérationnelle avant l'été 2023.

J'avais été missionné lors du dernier mandat Métropolitain pour amener ce bateau à bon port.

Il s'agit d'un outil exceptionnel à mon sens, qui sera inauguré en avril 2023. Les côtés « bien être, sport, curiste » mais aussi « emploi » sont mis en avant. Oui, ce projet va générer des emplois, va favoriser l'économie. Je pense qu'à l'époque nous avons bien travaillé. La gouvernance a été modifiée, il s'agit dorénavant d'une SEM – j'ai par ailleurs milité pour que le tarif soit à la portée de tous les Grands Nancéiens. La compétence Thermalisme sera une plus-value, il s'agira de la 1ère Métropole Thermale au niveau national. Nous serons tous fiers de l'inaugurer et c'est une très bonne chose pour les usagers et les habitants.

Le chauffage urbain initié par l'entreprise Dalkia et donc porté par la Métropole favorisera le déploiement de ce réseau pour l'Est de l'agglomération – Saint-Max va pouvoir en bénéficier.

Sur la plage des 2 Rives, l'opération reste très chère. A mon sens, on doit développer une activité de loisirs pérenne 12 mois dans l'année avec une trame sportive. Or présentement, l'action a été concentrée sur la Mèchelle. Pourtant, il y aurait possibilité d'une exploitation moins chère avec un plus petit bassin, on pouvait faire mieux en matière d'argent public.

Mon équipe et moi-même vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2023 et une excellente santé ! Du bonheur, de l'énergie, de la passion et de la convivialité, de l'amitié et de l'amour... C'est cela le bien-vivre à Saint-Max !

Eric PENSALFINI - 06 34 62 34 97  
Groupe « @venir Saint-Max ensemble »  
Majorité Municipale

## LISTE "SAINT-MAX, AUTREMENT AVEC VOUS"

OSONS 2023 !

A chacune et chacun, nous souhaitons le meilleur pour 2023 en particulier, la meilleure santé possible, condition indispensable pour pouvoir espérer s'épanouir dans son quotidien... Mais que nous souhaiter collectivement quand on voit la liste des sujets d'inquiétude se multiplier autour de nous ?

- Multiplication des guerres dans le monde, passée souvent sous silence et pas médiatisée, au contraire de l'agression de la Russie contre l'Ukraine qui se déroule à notre porte et qui a détruit l'illusion d'être dans une Europe qui ne pouvait être qu'en paix !

- Crise énergétique, inflation galopante, croissance ralentie, problèmes économiques fragilisant le tissu industriel et affectant tous les secteurs d'activités.

- Crise sanitaire avec la grippe, la bronchiolite, le covid (toujours là) qui met à mal un système de santé déjà fragilisé par des décisions politiques à courte vue.

Tant de sujets dont les retombées quotidiennes sont terribles : aggravation de la précarité des plus démunis, croissance des inégalités, inquiétude sociale et climatique. Dans ce contexte, quelle espérance pouvons-nous entrevoir ?

Le climat est bien morose mais gardons l'espoir de pouvoir changer les choses. Notre intelligence collective reste pleine de ressources et il n'y a qu'ensemble que nous trouverons les solutions :

- Meilleure gestion de nos ressources,

- Choix énergétiques clairs et impératifs dans le temps : aujourd'hui, l'empreinte carbone annuelle d'un français est de 11 tonnes de CO2, demain, elle devra être de 2 tonnes maximum,

- Des mesures d'accompagnements pour les plus précaires : exemple le village de la réinsertion à Nancy, le tout premier pas vers une re sociabilisation,

- Des transports collectifs abordables et pourquoi pas gratuits comme à Dunkerque gommant les inégalités face aux déplacements et permettant d'enrayer le réflexe automobile,

- Réforme des retraites qui doit être le résultat d'une véritable concertation et aboutissant à un compromis prenant en compte la position de toutes les parties concernées

Il s'agit bien de choix politiques qui doivent agir sur l'urgence de la situation, malgré tout, il faudra beaucoup de temps pour faire changer nos habitudes et nos comportements.

Revenons sur le dernier Conseil Municipal.

Parmi les 15 délibérations, le Débat d'Orientation Budgétaire ou DOB, dont la présentation est légalement obligatoire avant l'adoption du Budget Primitif ou BP. Il fait l'objet d'une délibération au Conseil Municipal dans les 2 mois précédant le vote du BP et qui permet aux élus d'exprimer leur avis, de poser des questions sur les grandes lignes du budget.

Comme toutes les villes de la Métropole (et du pays), Saint Max n'est pas épargnée par une augmentation des dépenses : combustibles en premier, masse salariale, taux d'intérêt.

Équilibrer le budget passera donc par des économies, une gestion rigoureuse mais pourra-t-on échapper à une augmentation de la fiscalité locale en particulier de la taxe foncière ? Affaire à suivre !

Nous avons également questionné le conseil sur le « budget participatif ». (Notre liste avait déposé plusieurs projets). Certains projets retenus et soumis au vote ont été fusionnés selon leur thème mais par qui ? Sur quels critères ? avec quelle concertation ?

Finalement, les deux projets retenus ont été un parcours santé découverte et des jardins partagés. Mais pour la transparence, il serait peut-être utile d'avoir le nombre de votants et la répartition des voix sur les projets soumis à consultation. Lors de la dernière réunion publique, M. Le Maire nous a confirmé que les porteurs de projets seront associés aux dernières démarches : nous attendons une réunion à ce sujet.

Chaque premier samedi du mois, retrouvez-nous à partir de 10h, salle Georges de La Tour au premier étage du Foyer Gérard Léonard. L'occasion d'échanger, d'écouter, de partager. Vous pouvez aussi nous suivre et nous interpeler sur <http://saint-max-autrement.fr/>

Le groupe Saint Max Autrement Avec Vous : [contact@saint-max-autrement.fr](mailto:contact@saint-max-autrement.fr)  
Vos élus : Christine Minery et David Boivin

Pour information : cette tribune est transmise le 02/01/2023 soit un mois avant sa parution !

## MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

En lien avec la Métropole du Grand Nancy et SCALEN, le plan local d'urbanisme intercommunal est en cours d'élaboration. Le travail devra se faire en totale concertation avec les communes, dont celle de Saint-Max bien évidemment, et surtout devra prendre en compte les spécificités locales et environnementales. Il est prévu pour être finalisé en 2024- l'attention du Président de la Métropole du Grand Nancy a été attirée par nos soins sur l'urgence de la bonne finalisation, afin de ne pas bloquer les projets municipaux et locaux.





## NAISSANCES

Pablo, Julio, Christian ESTRADA, le 1er novembre 2022  
Maël DASPRES le 11 novembre 2022  
Ayden AKNAOUI le 11 novembre 2022  
Mya UHRIG le 13 novembre 2022  
Charlotte, Nicole, Paulette HENTZIEN le 15 novembre 2022  
Eva, Louise VIGNE PETIT le 24 novembre 2022  
Nyldah-Nourlayne SAÏD le 28 novembre 2022  
Alima, Attab BADJI le 04 décembre 2022  
Rosa, Monique, Madeleine PADRINES le 06 décembre 2022  
Sahil, Hamza PRANDI le 13 décembre 2022  
Amaury FLORIMOND le 15 décembre 2022  
Ézéchiel FASTREZ le 18 décembre 2022  
Naila SAMMER le 25 décembre 2022



## DÉCÈS

Monique, Marie RENAULD le 10 novembre 2022  
Christiane, Marie, Rose BOILEAU le 18 novembre 2022  
Christian, Emile PEYRAS le 20 novembre 2022  
Yvette, Henriette, Emilienne MARTIN le 23 novembre 2022  
Paulette, Alphonsine, Juliette GIRARD le 27 novembre 2022  
Daniel, Joseph, Henri LAJEUNESSE le 27 novembre 2022  
Yvette, Alice, Clotilde DALLEMAGNE le 29 novembre 2022  
Jacqueline, Lucienne, Josette MAILLARD le 30 novembre 2022  
Estrella SILVA CERQUIERA le 05 décembre 2022  
Marguerite, Céline, Renée ANTOINE le 06 décembre 2022  
Danièle, Thérèse, Marcelle, Adrienne WEINLAND le 10 décembre 2022  
Paulette, Yvonne, Madeleine MICHEL le 15 décembre 2022  
Bernard, Guy, Robert VOMSCHEID le 20 décembre 2022  
Marie, Thérèse, Marguerite JOLY le 25 décembre 2022  
Liliane BOTTIN le 27 décembre 2022  
René, André, Paul MEYER le 31 décembre 2022

## HOMMAGE



### **Bernard VOMSCHEID**

Né à Nancy le 25 septembre 1931, Bernard VOMSCHEID nous a quittés à l'âge de 91 ans à Pulnoy le mardi 20 décembre 2022. Bernard était un ancien élu de la commune sous les mandats de Marius CHOLTUS, Maire, et Gérard LÉONARD, Député-Maire.

## JANVIER 2023

Du jeu. 26 janvier au dim. 19 février : Exposition « Nature abstraite » par Myriam WETZSTEIN – CCC (cf p.7)  
Vendredi 27 : Restitution de la résidence d'auteur Antoine MOUTON, mise en scène par Melocoton (POEMA) - 20h - CCC (cf p.7)

---

## FÉVRIER 2023

Jusqu'au dimanche 19 février : Exposition « Nature abstraite » par Myriam WETZSTEIN – CCC (cf p.7)  
Samedi 4 : Heure du Conte pour les enfants de + 5 ans - 10h30 - BMM  
Lundi 6 : Conseil Municipal - 18h30 - FCGL  
Mardi 7 : Braderie Vetimax - 14h > 17h - Rue de la Noue, Bât. les Oliviers (cf p.10)  
Samedi 11 : Heure du Conte pour les enfants de -5 ans - 10h30 - BMM  
Mercredi 22 : Carnaval des enfants - Maquillage à 12h30 à l'Espace Victor Hugo - Départ défilé à 13h15 sur la Place de l'Europe (cf p.5)

---

## MARS 2023

Samedi 4 : Heure du Conte pour les enfants de + 5 ans - 10h30 - BMM  
Mardi 7 : Conférence avec Mathilde CHÈVRE (en partenariat avec DIWAN) - 20h - CCC  
Samedi 11 : Atelier écriture 5/10 ans – Par Benoît CLAUDEL – BMM (cf p.7)  
Samedi 11 : Bourse aux vêtements pour enfants (0 - 12 ans) par le "Dressing des Filous" - 9h > 17h - EVH (cf p.12)  
Du 11 au 22 : Fête Foraine - Place de l'Europe (cf p.5)  
Dimanche 12 : Saint-Max Créas, Salon des Créateurs (OMSI) - 10h > 18h - FCGL (cf p.12)  
Samedi 18 : Restitution de compost - 9h > 12h et 13h30 > 17h - Parking de l'Église Saint-Michel  
Samedi 18 : Heure du Conte pour les enfants de - 5 ans - 10h30 - BMM  
Dimanche 19 : Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie - 11h30 - MAM  
Du 24 mars au 9 avril : Exposition de Calligraphie (en partenariat avec DIWAN) - CCC  
Samedi 25 et dimanche 26 mars : Atelier de Calligraphie (en partenariat avec DIWAN) - CCC  
Du 27 au 31 Mars : Semaine des Seniors  
Mardi 28 Mars : Goûter de Printemps des seniors - 14h - FCGL (cf p.8)

## ► Légende des sigles

FCGL : Foyer Culturel Gérard Léonard  
BMM : Bibliothèque-Médiathèque Municipale  
EVH : Espace Victor Hugo  
CCC : Château, Centre Culturel  
MAM : Monument aux Morts  
EC : Espace Champlain  
EHR : Espace Haut Rivage  
CSHC : Centre Sportif Henri Cochet

### UNE INFO À PUBLIER ?

Votre prochain magazine municipal paraîtra en mars.  
N'hésitez pas à nous faire part de votre actualité  
jusqu'au 27 février 2023.  
Contactez le Service Communication au 03 83 18 32 31.

